

Mai 1993 ASSOCIATION DE GESTION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO

(Association Loi 1901)

9, Rue Saint-Bruno - 75018 PARIS
Tél. 42 61 11 12 - Fax 42 61 22

la lettre de



PARIS GOUTTE d'OR n°3

RAPPEL : cette LETTRE n'est diffusée que par abonnement couplé avec "PARIS-GOUTTE D'OR".
(Abonnement annuel : 60 F - Soutien : 100 F)

Nous comptons toujours sur vous pour :

- nous faire connaître autour de vous,
- nous envoyer vos réactions, vos "coups de gueule" ou des informations,...

Pour nous contacter, écrivez-nous (PGO - 27 rue de Chartres) ou laissez un message sur le répondeur (42 57 39 96), et nous vous rappellerons.

La rédaction.

LOCAUX SCOLAIRES

La première réunion du groupe de travail sur la question des locaux scolaires s'est enfin tenue, convoquée par la Direction des Affaires Scolaires de la Ville (DASCO).

De grandes avancées ont été constatées puisque tous les partenaires réunis ont reconnu la réalité des problèmes et l'urgence qu'il y avait à y apporter des solutions. D'ailleurs, des premières pistes ont été mises en avant par la DASCO.

On trouvera pages 2 et 3 tous les éléments de ce dossier important pour l'avenir des jeunes du quartier et leur réussite scolaire.

POLICE

• Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, a répondu à la lettre ouverte que lui avaient adressée les associations du quartier et dont nous avons publié le texte dans le dernier numéro de "Paris-Goutte d'Or". Vous trouverez ci-contre cette réponse dont nous prenons acte, tout en restant attentifs à ce qui se passera sur le terrain...

• Une délégation de l'association "Paris-Goutte d'Or", accompagnée de deux représentants des commerçants du Bd de la Chapelle, a rencontré le 7 mai dernier Jean-Pierre Pierre-Bloch, le nouveau député du quartier. Il s'agissait de faire le point sur la situation au «marché aux voleurs» et de demander au député son appui pour l'application des différents points développés dans l'éditorial du dernier numéro de Paris-Goutte d'Or : "La police : oui... mais républicaine !".

Après une longue discussion, le député s'est engagé à favoriser l'organisation d'une rencontre entre les nouveaux responsables de la Préfecture de Police, le Commissaire du 18ème et notre association afin que tous ces problèmes soient évoqués.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LE MINISTRE D'ETAT Paris, le 28 AVR. 1993

N° 00119

Monsieur,

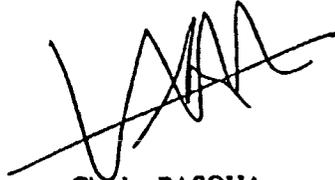
Par une récente correspondance, vous m'avez fait part des observations formulées par différentes associations du quartier de la Goutte d'Or dont vous êtes le coordinateur.

J'ai pris connaissance avec attention de l'analyse que vous faites de la situation.

J'ai eu l'occasion d'affirmer à plusieurs reprises que l'action policière, nécessaire pour assurer la sécurité à nos concitoyens, devait se situer dans le strict respect du droit et des valeurs fondamentales de la République.

Les mesures que j'ai été amené à prendre vont d'ailleurs tout à fait dans ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Charles PASQUA

Monsieur Michel NEYRENEUF
Coordinateur inter-associatif
Président de "Paris-Goutte d'Or"

PROCHAINE RÉUNION de l'Association "PARIS-GOUTTE D'OR" : MARDI 8 JUIN - à 20 h 30 - Salle Saint-Bruno (9 rue Saint-Bruno)
L'ordre du jour de cette réunion sera envoyé début juin aux adhérents.

LOCAUX SCOLAIRES : ON PROGRESSE !

A plusieurs reprises, "Paris-Goutte d'Or" est intervenu auprès de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville pour poser le problème de l'insuffisance des capacités d'accueil des écoles du quartier... sans grand succès ! Les réponses apportées n'étaient pas à la hauteur du problème, et la DASCO continuait à réfléchir comme si la population scolaire ne devait pas augmenter, ce que contredisait chaque année la réalité. Le 23 novembre 1992, PGO envoyait une note (réalisée après discussion avec les directeurs d'école) à Alain Juppé et à Madame Tartanson, Directeur de la DASCO. Le 30 novembre, la Commission Locale DSQ traitait le sujet et des décisions importantes étaient prises. Le 26 avril dernier avait enfin lieu la première réunion d'un groupe de travail réuni par la DASCO et des propositions sérieuses y étaient faites. Voici les différents éléments de ce dossier qui devrait maintenant rapidement progresser...

23 novembre 1992 : LA NOTE DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(...) Le lieu essentiel où se joue la réussite scolaire, c'est bien l'école. Les autres dispositifs mis en place à côté - quoique importants - ne remplaceront jamais le travail fait durant la scolarité, notamment aux étapes cruciales que sont la maternelle, l'école élémentaire et le collège. C'est bien pourquoi il a été créé une Zone d'Education Prioritaire (qui couvre une zone plus large que celle du D.S.Q.).

Dans une ZEP, un effort doit être fait :

- pour accueillir les enfants en maternelle dès 2 ans,
- pour limiter le nombre d'élèves par classe,
- pour qu'existent les différentes structures d'aide mises en place par l'Education Nationale (CLIN, Réseau d'aide, classes d'adaptation ou de perfectionnement, dédoublement de classes durant certaines heures, etc...),
- pour que les élèves aient les espaces nécessaires aux activités artistiques, à l'informatique, à la récréation, à la lecture et à la documentation.

Cet effort relève du Ministère de l'Education Nationale (en ce qui concerne la création de postes) et de la Ville ou du Département (en ce qui concerne les locaux).

- Or, aujourd'hui, à la Goutte d'Or :
- rares sont les enfants nés en 90 (âgés de 2 ans) fréquentant les maternelles, et les listes d'attente pour les enfants nés en 89 (âgés de 3 ans) totalisent 62 enfants,
 - la majorité des écoles élémentaires ont des problèmes d'exiguïté de locaux,
 - le Collège Clémenceau voit difficilement comment il pourra bientôt accueillir tous ses élèves, puisqu'il n'y a presque plus d'orientation en fin de 5ème, et que donc un collège aujourd'hui doit avoir une structure cylindrique (c'est-à-dire autant de

classes de 3ème que de classes de 6ème).

De plus, tout semble prédire que la population scolaire va continuer à croître dans les années à venir. En effet, les immeubles du secteur de Rénovation concernés par la démolition sont en grande partie démolis ou murés, alors que des immeubles neufs sont en construction.

ÉTAT DES LIEUX

Voici l'état des lieux, comme nous l'ont présenté les chefs d'établissement. Il concerne l'ensemble des écoles de la ZEP (dont presque toutes - sauf Philippe de Girard et Département - accueillent des enfants du périmètre DSQ) :

1. Maternelles :

- Le problème essentiel est celui des listes d'attente.
- Sur l'ensemble du secteur, on totalise au 24 novembre sur les listes d'attente :
- 62 enfants nés en 1989, soit l'équivalent de 2 classes,
- 269 enfants nés en 1990. Sur ces 269 enfants inscrits en liste d'attente dans les écoles, on peut raisonnablement estimer qu'un tiers minimum (soit 90 enfants) serait prêt à fréquenter effectivement aussitôt l'école si des places étaient vacantes.

Ce qui fait donc un total de 331 enfants (hypothèse haute) ou de 152 enfants (hypothèse basse).

- Des difficultés importantes d'exiguïté des locaux existent à la maternelle Marcadet (1 salle de 30 m2 pour 28 enfants, et une salle de 20 m2 pour 27 enfants).
- Les écoles neuves (Goutte d'Or et Richomme) sont construites sans présenter les conditions de travail optimales :
- les places de dortoir sont nettement insuffisantes (le problème ne pouvant que s'aggraver avec l'accueil des enfants de 2 ans),
- aucune salle polyvalente n'est prévue (1 classe = 1 salle), pas de local pour la visite médicale,
- le bureau de la directrice n'a pas de fenêtre ouvrant sur l'extérieur.

2. Écoles élémentaires :

• Richomme :

Les locaux actuels ne permettent pas d'accueillir de façon convenable les structures suivantes : CLIN, Réseau d'Aide, cabinet médical et BCD. De plus, le Bureau du Directeur est trop petit, ainsi que le local fournitures. Enfin, pas de salles pour les matières artistiques (dessin, musique).

• Cavé :

- 12 salles pour 13 classes... et il devrait y avoir un CM1 supplémentaire à la rentrée 93,
- cour de récréation beaucoup trop petite, d'où obligation de faire 2 récréations à des moments différents, ce qui pose des problèmes de bruit. De plus, cette solution est impossible à midi. Tout cela crée des problèmes de violence que l'on pourrait résoudre si l'on pouvait disposer d'autres locaux d'activités (disponibles aux inter-classes).

• Pierre-Budin :

Le plus gros problème : 13 salles et 14 classes. Le bureau de la Directrice est utilisé pour de nombreuses activités. Pas de BCD, salle des maîtres exigüe, pas de salle médicale, etc...

• Jean-François Lépine :

Il manque 1 salle pour séparer le BCD de la salle informatique.

• Doudeauville :

Il manque 1 salle de classe (il devrait y avoir 1 CE2 de plus à la rentrée 93).

• Philippe de Girard :

14 salles - 14 classes. Pas de BCD. Pas de salle pour la rééducatrice (RPM).

3. Collège Clémenceau

Malgré la transformation du préau en 2 salles, le Collège est à l'étroit du fait de sa structure actuelle cylindrique (les élèves sont gardés de la 6ème à la 3ème, les quelques départs ayant lieu en fin de 5ème étant compensés par les inscriptions d'élèves venant d'ailleurs en 4ème technologique tertiaire).

De plus, les recommandations de l'Inspection Générale concernant la

restructuration des ateliers de technologie ne peuvent être appliquées du fait de l'exiguïté.

Enfin, la moyenne des élèves par classe est de 27 (alors qu'on devrait tendre en ZEP vers 25).

A noter que les autres collèges voisins (Dorgelès et G. Philippe) sont aussi à l'étroit.

PROPOSITIONS

On ne pourra plus longtemps jouer sur les secteurs scolaires (ce qui s'est fait jusqu'à présent) puisqu'il n'existe plus tellement de réserves. Il faut donc un plan d'ensemble visant à offrir plus de places aux enfants en liste d'attente pour les maternelles et à décongestionner les écoles élémentaires.

Madame Tartanson, Directeur de la DASCO, avait déjà proposé 4 mesures le 22 Octobre 1990 (construction de la maternelle Goutte d'Or, reconstruction avec extension de la maternelle Richomme, extension de la maternelle Marcadet grâce au futur transfert de la Bibliothèque voisine et à la préemption du 10 rue Pierre-Budin, et extension de l'école élémentaire Pierre-Budin grâce au départ de l'Annexe du Lycée Boinod prévu fin de l'année scolaire 92/93).

Si ces mesures sont nécessaires et bienvenues, elles ne sont pas suffisantes pour résorber l'ensemble des problèmes évoqués. (...)

Nous faisons alors un certain nombre de propositions (création de nouvelles écoles et extension des écoles existantes) pour résoudre ces problèmes en insistant sur la nécessité de travailler en concertation avec tous les partenaires concernés (DASCO, Rectorat, Directeurs d'écoles, parents d'élèves et associations).

30 novembre 1992 : COMMISSION LOCALE INTERPARTENAIRES (C.L.I. - D.S.Q.)

Lors de cette commission locale où le problème a été posé par la communication de notre rapport, le Président, Alain Juppé, nous donne satisfaction puisqu'il "pose le problème de la programmation des effectifs scolaires et demande à la DASCO une étude précise et rapide sur les besoins en équipements scolaires du quartier, estimés pour les trois années à venir. Une réunion entre la DASCO et les associations, associant le Rectorat, devra avoir lieu pour préciser ces besoins".

26 avril 1993 : RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL "LOCAUX SCOLAIRES"

Elle a réuni, sous la présidence de M. Obert, Sous-Directeur à la DASCO :

- pour la DASCO : des représentants des trois sous-directions et de la circonscription Nord,

- pour le Rectorat : M. Ferole, Inspecteur Général chargé des ZEP, ainsi que deux directeurs d'école (Madame Osmanovic de la maternelle Goutte d'Or/Islettes et Monsieur Machet de l'élémentaire Cavé),
- 2 parents d'élèves (Monsieur Clause de l'élémentaire Pierre-Budin et Monsieur Lepetit de la maternelle Goutte d'Or/Islettes),
- 2 représentants des associations ("Paris-Goutte d'Or" et ADOS).

Le premier résultat important de cette réunion fut qu'il y a eu tout de suite accord unanime sur le diagnostic rédigé par "Paris-Goutte d'Or", ce qui est tout à fait nouveau. Point ne fut besoin de s'apesantir et de discuter longuement. L'importance des besoins étant reconnue par tous, la plus grande partie de la rencontre fut consacrée à la présentation par la DASCO des pistes sur lesquelles elle travaillait actuellement pour répondre à ces besoins.

En voici l'essentiel :

1. Ecole maternelle Marcadet :

Extension prévue sur le bâtiment occupé actuellement par la Bibliothèque (qui devrait être transférée rue Fleury à l'horizon 95/96) et sur le 10 rue Pierre-Budin (bâtiment muré préempté par la Ville). Cette extension ne créerait pas de capacités d'accueil supplémentaires mais permettrait à l'école Marcadet d'offrir des conditions d'accueil décentes.

2. Ecole élémentaire Pierre-Budin :

L'annexe du Lycée Boinod doit déménager durant l'été 93. Dès la rentrée, un local pourrait peut-être être mis à la disposition de l'école, et à la rentrée 94, trois salles de classe supplémentaires. Enfin, à la rentrée 95, on arriverait à un total de 6 salles supplémentaires (éventuellement 4 pour l'élémentaire et 2 pour la maternelle).

3. Ecole maternelle Richomme :

Elle ouvrira à la rentrée 93 et une 7ème section y sera créée (soit une classe supplémentaire).

4. Constructions neuves :

La DASCO a rencontré l'OPAC et a retenu pour le moment 3 pistes.

a - angle Poissonniers-Marcadet : un projet de 60 logements devrait voir le jour à l'échéance 95/96. Le rez-de-chaussée de cet immeuble (800 m2 de plancher et 650 m2 de cour) permettrait la création d'une école maternelle de 6 classes.

b - angle Gardes-Polonceau (sur les parcelles des 15 et 17 Gardes et des 24, 26, 28 et 30 Polonceau) : le rez-de-chaussée de ce projet devrait aussi permettre la création de 6 salles (pour une école élémentaire ou polyvalente, dont les liens avec l'école élémentaire Richomme seraient à préciser, la cour étant mitoyenne).

c - école maternelle Goutte d'Or/Islettes : des possibilités de construire trois salles supplémentaires à l'horizon 96/97 existent (en fond de cour).

Ces créations devraient permettre à la fois de résorber les listes d'attente en maternelles et de "décongestionner" les écoles élémentaires existant actuellement (notamment Cavé).

5. Collèges.

En ce qui concerne les collèges, dès la rentrée 93, 10 salles de classe dans des préfabriqués installés au 119 rue des Poissonniers (sous la responsabilité du Collège G. Philippe) devraient permettre d'attendre la reconstruction du Collège Boinod (12 divisions en 95, et 8 autres en 97, soit un total de 20 divisions). Ceci permettrait de "décongestionner" les collèges Clémenceau et G. Philippe.

6. Secteur est.

Enfin, pour le secteur à l'est des voies ferrées (Marx-Dormoy, Doudeauville, J.-F. Lépine, Ph. de Girard et Département) des opportunités foncières sont recherchées actuellement auprès de la S.N.C.F.

Rappelons qu'il ne s'agit là pour le moment que de pistes de travail (et non de décisions) qui vont devoir être étudiées plus dans le détail en ce qui concerne leur faisabilité tant du point de vue technique ou pédagogique que financier. Les élus auront bien sûr par la suite à se prononcer.

Une prochaine réunion a été fixée au 14 juin où l'ensemble des partenaires concernés pourront faire part de leurs réactions après étude plus approfondie.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions sur ces différents problèmes !

INFOS.. INFOS... INFOS... INFOS... INFOS..

■ FIN DE L'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

C'est début novembre 93 que l'OPAH de la Goutte d'Or s'arrêtera. Rappelons qu'il s'agit d'une Opération permettant aux copropriétaires de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat. Cette prolongation d'un an avait été obtenue après de nombreuses démarches.

Mais attention : compte-tenu des longueurs d'instruction, le PACTE n'acceptera les dossiers que jusqu'à la fin juin, sauf cas exceptionnels. N'hésitez pas à les contacter en cas de problème ! (Pacte - Antenne Goutte d'Or - 25 rue Stephenson - 75018 Paris - Tél. : 42 23 30 36)

■ COMMERCES DE PROXIMITÉ (1)

Le "Cours des Halles" installé par l'OPAC dans les nouveaux bâtiments de la rue de Jessaint a achevé sa mutation. Après avoir transformé la moitié de son magasin en graineterie (semoule, huile, pâtes, riz, etc... en gros et demi-gros), c'est maintenant l'ensemble du magasin qui est consacré à ces produits et les légumes et fruits frais ont disparu... Donc, un grossiste de plus dans cette portion de rue qui en comptait déjà 5 ou 6.

■ COMMERCES DE PROXIMITÉ (2)

L'enquête lancée par "Paris-Goutte d'Or" pour mieux connaître les désirs des habitants en ce qui concerne les commerces se poursuit. Pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer, les délais ont été repoussés d'un mois. Merci de nous faire parvenir rapidement les questionnaires remplis !

■ GOUTTE D'OR EN FÊTE 1993

Le programme s'affine pour cette manifestation organisée par les associations du quartier du 3 au 11 juillet. Nouveautés prévues (sous réserve) cette année : un concours de Rap organisé en liaison avec les écoles et les centres de loisirs, du théâtre à Procréart, un concert de Gospel à l'église St Bernard et bien sûr toujours les concerts en plein-air square Léon, le Cross, le tournoi de tennis, des expositions (28 rue Laghouat et Salle St Bruno) et de nombreuses activités pour les enfants. Le programme complet et détaillé dans la prochaine "Lettre de PGO".

■ "PARIS-GOUTTE D'OR" RECHERCHE...

- des volontaires pour remplir le rôle de "commissaires de course" le dimanche 4 juillet de 9 h à 12 h 30 (il nous faut trouver 50 personnes disposées à tous les croisements pour indiquer la direction aux coureurs et régler la circulation des voitures),

- des personnes sachant dessiner et acceptant de réaliser bénévolement des illustrations pour les prochains numéros de "Paris-Goutte d'Or" (le trimestriel).

Nous contacter !

"ATELIERS PORTES OUVERTES" GOUTTE D'OR CARRÉ D'ART

Vous trouverez joint à cette lettre le programme détaillé de cette manifestation (2ème édition) qui se déroulera dans notre quartier du 11 au 14 juin prochain et qui devrait attirer encore de nombreux Parisiens à la Goutte d'Or...

8ème CROSS DE LA GOUTTE D'OR

Dans le cadre de "La Goutte d'Or en Fête", le 8ème Cross de la Goutte d'Or aura lieu le dimanche 4 juillet au matin. Trois courses ouvertes à tous (10 km, 5 km et 2 km) avec départ et arrivée square Léon (vestiaires, prise des dossards et inscriptions sur place au Gymnase de la Goutte d'Or). Les inscriptions peuvent se faire à l'avance ou sur place. Vous trouverez le bulletin d'inscription avec tous les renseignements sur le présentoir à l'entrée de la Salle St Bruno (vous pouvez aussi nous le demander en nous écrivant).

Inscription : 20 F à l'avance et 25 F sur place (gratuit pour les moins de 15 ans). Pas d'inscription pour les 2 km : les dossards sont donnés juste avant la course.

Vainqueurs de l'an passé :

- 10 km Hommes : Azzeddine Sakhri (31'05),

- 10 km Femmes : Isabelle Mobre (38'13),

- 5 km Hommes : Ghislain Ploix (17'09),

- 5 km Femmes : Marie-Louise Santos (21'44).

■ MISE À JOUR DU "GUIDE GOUTTE D'OR" (mai 93)

• 101 associations ou institutions (de la Goutte d'Or ou intervenant sur le quartier) présentées en fiches synthétiques classées par ordre alphabétique,

• 25 pages d'autres adresses utiles classées par thèmes : Sida, toxicomanie, alcoolisme, tabagisme, tuberculose, vaccinations & paludisme, centres de P.M.I., haltes-garderies, crèches, troisième âge, sports & loisirs, enseignement du français, social, garde d'enfants, grossesses, violences familiales, handicapés, logement, scolaire, consommateurs, propreté-hygiène-bruit, vie associative, insertion et formation professionnelles...

En tout, 92 pages (format 21x15) d'une grande utilité pour tous ceux qui interviennent sur le quartier et l'arrondissement.

Ce Guide sera en vente (à partir du 1er juin) 30 F à la pharmacie du 2 rue Léon ou à la Salle St Bruno, ou par correspondance en écrivant à "Paris-Goutte d'Or" (ajouter 5 F pour frais d'envoi).

■ 10ème ANNIVERSAIRE de P.G.O.

C'est au mois de juillet que l'association "Paris-Goutte d'Or" fêtera ses 10 ans d'existence. En effet, P.G.O. s'est fondé en juillet 1983, juste avant le lancement de la Rénovation du secteur sud du quartier.

Pour célébrer l'événement, un numéro spécial du trimestriel sera réalisé et diffusé en septembre 93.

LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

à lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)